

LRD

Devenir installateur en solaire thermique

Reconversion professionnelle ou formation complémentaire : les énergies renouvelables offrent des possibilités à ceux qui souhaitent exercer un métier en accord avec leurs convictions. Ainsi installateur en solaire thermique. Mais la réussite dans ce nouveau métier passe par le volontarisme. Troisième et dernier volet d'une série d'articles sur l'énergie solaire appliquée à l'eau chaude sanitaire et au chauffage.

Face à la popularité, du moins théorique, des énergies renouvelables, on pourrait espérer que les filières professionnelles du bâtiment considèrent ces énergies comme une voie d'avenir. Hélas, cela est loin d'être le cas. Installateur en solaire thermique, par exemple, n'est pas un métier en Suisse puisqu'il n'existe pas, dans ce pays, de formation débouchant sur l'obtention de ce titre. Le domaine est considéré comme trop marginal pour intéresser suffisamment d'apprentis. Le solaire est donc uniquement abordé en théorie ou, parfois, à l'occasion d'une ou deux journées. En Suisse romande, le centre régional Sebasol Vaud tente de compenser en partie cette situation. Depuis 2000, il organise une formation qui repose sur le système d'autoconstruction Solar Support, une technique libre d'installation solaire thermique conçue dans le même esprit que Linux en informatique (Cretton, 2004).

Les panneaux solaires livrés finis limitent l'installateur à les poser sans avoir besoin d'en maîtriser la technique. La technique Solar Support, en revanche, est faite d'éléments simples que l'on peut assembler et de matériaux que l'on peut travailler. Ces composants sont disponibles dans le commerce, à l'état plus ou moins brut, évitant toute dépendance envers un producteur particulier. L'installateur agréé par la Convention Sebasol est ainsi un généraliste. Son cahier des charges inclut l'installation et l'intervention en cas de problème. La technique Solar Support garantit la sécurité pour l'installateur, qui en maîtrise les éléments, et pour le client qui n'a pas à débours des sommes considérables en réparations éventuelles.

Une formation ouverte à tous

Ceux qui suivent la formation de Sebasol possèdent en général un bagage dans un des métiers du bâtiment : certificat fédéral de capacité (CFC) ou maîtrise d'installateur sanitaire, de chauffagiste ou de ferblantier-couvreur. En Suisse, le cursus de ces professions inclut plusieurs années d'apprentissage. Dans un premier temps, Sebasol dispense un cours théorique et pratique intensif d'une journée (12 heures). Ensuite, coaché par un artisan du réseau Sebasol, chaque participant réalise sa première installation solaire thermique. C'est une caractéristique du système : en adhérant à la Convention Sebasol, un installateur s'engage à en former d'autres pour multiplier l'accès à ce savoir. En général, le participant lui-même a prospecté pour ce premier chantier. Il est rémunéré par son client, tandis qu'il paye son coach à un tarif préférentiel d'entraide.

A ce jour, le réseau d'artisans agréés par les centres régionaux de Suisse romande compte une quinzaine de membres. Les jeunes étant les premiers touchés par le chômage, Sebasol cherche à les attirer vers cette technique. Alors que le monde du travail leur demande d'emblée de l'expérience, Sebasol leur offre la possibilité de faire leurs armes sur des chantiers. Ils sont aussi souvent plus sensibles que leurs aînés à l'écologie.

Via un cursus différent, la formation à la technique d'autoconstruction libre Solar Support est aussi ouverte à tous ceux qui n'ont pas de formation préalable dans les métiers du bâtiment. Après le cours d'une journée, chacun d'entre eux participe à sa première installation comme stagiaire dans une entreprise membre de la Convention

37



En route pour une installation solaire thermique

Le statut d'installateur en solaire n'existe pas en France

Sebasol. Ce statut leur permet de toucher un salaire. Sebasol impose des tarifs minimaux à l'heure selon le degré d'achèvement de la formation en trois échelons. Est « bleu » celui qui a tout à apprendre lors de sa première installation après avoir suivi le cours. Il monte d'un cran et devient « ouvrier » à partir de la seconde installation. En général, trois ou quatre installations, toujours sous la supervision d'un coach, suffisent pour savoir organiser les différentes phases du chantier. Le troisième stade est celui de « contremaître ». Il permet d'apprendre à gérer l'ensemble du chantier. Pour formaliser le tout, Sebasol organise un examen pratique en présence d'un autre artisan membre de la Convention Sebasol.

Les chômeurs qui pensent augmenter leurs possibilités de trouver un travail grâce au solaire thermique peuvent essayer de négocier avec l'assurance-chômage pour qu'elle prenne en charge cette formation, qui ne fait toutefois pas partie du catalogue des cours reconnus.

Vers l'ouverture d'un centre en France

Le mal est bien connu : en France, le retard est grand en matière d'énergies renouvelables. Ce qui ne laisse pas Cyril Goujon indifférent. Ce jeune homme d'une trentaine d'années, qui a suivi une formation dans le solaire en France avant de se former au système d'autoconstruction Solar Support, souhaite ouvrir, au cours de l'année, un centre similaire à Sebasol dans le Jura français. Pour cela, il lui faut trouver suffisamment de personnes motivées.

Cette ambition professionnelle est avant tout un combat personnel. « J'étais programmé pour travailler en usine. C'était aliénant. Il existe pourtant d'autres options », insiste-t-il. Il a notamment conçu des pièces dans l'industrie automobile et, plus récemment, travaillé sur le système de ventilation du CERN (Centre européen de recherche nucléaire). « Des domaines dangereux pour ma santé et pour l'avenir de la planète ». Au chômage depuis trois ans et demi, il vient d'obtenir le statut d'artisan pour la vente et la construction de systèmes solaires. Un libellé bricolé, puisque le statut d'installateur en solaire thermique n'existe en France ni à la Chambre des métiers ni à celle du commerce.

Cyril Goujon a réalisé deux installations en solaire thermique l'an passé en France et espère en réaliser quatre cette année. Ses clients – effectifs et potentiels – viennent de son environnement proche. Mais il compte sur le bouche-à-oreille pour identifier des clients ou des autoconstructeurs. Pour l'heure, son salaire se mesure davantage en termes de reconnaissance sociale que financiers. « Nous vivons une époque charnière. La prise de conscience est de plus en plus forte. Dans cinq ans, nous serons peut-être tous des artisans normaux. »

LRD

Contact : Cyril Goujon,
tél. : + 33 (0)3 84 45 42 72 ; courriel :
goujon.cyril@voila.fr



Sebasol en chantiers

Un intérêt personnel

A l'origine biologiste, Sergio Mazzone s'est reconverti grâce à la formation Sebasol. Ce quadragénaire travaillait dans le domaine de l'environnement et des déchets spéciaux. Lorsque son employeur lui a refusé un temps partiel pour qu'il puisse développer en parallèle son intérêt pour le solaire thermique, il s'est lancé comme installateur indépendant.

Les installateurs agréés Sebasol ne peuvent néanmoins pas compter gagner entièrement leur vie grâce à cette technique. Les « généralistes du solaire thermique », comme les appelle Pascal Cretton, responsable technique de Sebasol Vaud, à Lausanne, doivent diversifier leurs savoir-faire et leurs activités.

C'est précisément pour se diversifier que Joe Golay et Stéphane Krattinger ont choisi cette voie. Voilà deux ans, ces deux jeunes ferblantiers-couvreurs lausannois ont créé l'entreprise Ecotoiture spécialisée dans l'écologie. Ils ont découvert Sebasol en surfant sur internet. En dépit d'une forte adhésion idéologique, Stéphane Krattinger admet qu'avant de suivre le cours d'autoconstruction Sebasol, il était plutôt sceptique quant à la rentabilité des capteurs solaires thermiques. Aujourd'hui, il est conquis. Reste qu'il ne pourrait y consacrer l'essentiel de son activité. « Nous allons faire de la publicité, mais les freins idéologiques et financiers sont nombreux. Il faudrait que le prix du mazout explose pour que le solaire thermique connaisse un réel bon en avant. »

Rodolpho Robatti, lui, ne fait pas de publicité. Depuis plusieurs années, cet artisan polyvalent – ferblantier-couvreur, installateur sanitaire et chauffagiste – s'intéressait au solaire. Suite à une séance d'information organisée dans sa commune, il s'est formé auprès de Sebasol voilà quatre ans. « Je compte sur le bouche-à-oreille, explique-t-il. Il faut sentir les gens. J'aime travailler avec des clients qui ne s'intéressent pas qu'à l'aspect financier de leur installation. » Il constate que le marché ne se développe pas beaucoup. En attendant que cela devienne le cas, de nombreuses personnes s'adressent à lui après s'être renseignées ici ou là. Pour lui comme pour ses collègues, cette activité se situe dans le prolongement d'autres compétences. « C'est avant tout une question d'idéal », souligne-t-il.

Au Service de l'environnement et de l'énergie du canton de Vaud, où l'on promeut une gestion économique de l'énergie, on se réjouit que de plus en plus d'artisans du bâtiment empruntent la voie des énergies renouvelables. Chaque année, sa division Info-Energie reçoit une centaine de demandes de subvention pour le solaire thermique, pour des surfaces variables. Elle établit une liste des entreprises actives dans le solaire, mais ne peut pas faire de publicité pour une entreprise en particulier. Au niveau national, en tant que membre de Swissolar, Sebasol est partenaire de SuisseEnergie, le programme de promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables du Gouvernement suisse. ■



Quand le solaire fait naître des vocations

Un million d'emplois nets en Europe d'ici à 2010

Livre blanc sur les énergies renouvelables, directive sur la promotion de l'électricité renouvelable, directive sur la promotion des biocarburants. Depuis 1997, la Commission européenne semble prendre la question des énergies renouvelables au sérieux. Qu'arriverait-il sur le marché du travail si toutes ces belles paroles se concrétisaient ? De 950 000 à 1,6 million de personnes trouveraient un nouvel emploi dans les énergies renouvelables d'ici à 2010, conclut un récent rapport de la commission (Mitre, 2003). Jusqu'en 2020, de 1,4 à 2,5 millions de nouveaux emplois nets pourraient émerger dans le secteur. Ces deux estimations reposent sur deux degrés d'engagement politique pour atteindre les objectifs européens – couvrir, d'ici à 2010, 12 % de la consommation totale d'énergie de l'Union européenne (UE) et 22 % de son électricité grâce aux ressources renouvelables et remplacer 5,75 % de l'essence et du diesel par des biocarburants. La première estimation projetée dans l'avenir l'effet des mesures politiques déjà à l'œuvre ou sur le point de l'être. Dans ce scénario, seuls l'Allemagne et le Danemark rempliraient leurs objectifs. La deuxième estimation correspond aux meilleures pratiques que les pays pourraient mettre en place et qui permettraient à presque tous les pays de réaliser, voire de dépasser les objectifs européens.

La biomasse et les biocarburants se taillent la part du lion dans les créations d'emplois. Ils engendreraient à eux deux 72 % de tous les nouveaux emplois, dont presque la moitié dans l'agriculture. L'éolien génère 17 % des nouveaux emplois. Suivent par ordre d'importance la combustion de déchets, le solaire thermique, la petite hydraulique, le photovoltaïque et la géothermie. Un tiers des emplois serait dans des métiers qualifiés. Géographiquement, les postes créés se répartissent selon la carte démographique de l'Europe à une exception près : au Danemark, qui représente un dixième de la population française, le nombre de nouveaux emplois atteint 50 % de la quantité créée en France. C'est dans ce pays que le secteur des énergies renouvelables pèsera le plus lourd dans l'économie : de 3,5 % à 6 % de l'emploi contre 0,8 % en moyenne européenne. A noter que le calcul ne tient pas compte des emplois liés à l'exportation de technologies en dehors de l'UE.

LRD



Éoliennes en Algarve, au Portugal

BIBLIOGRAPHIE

CRETTON P. *Une technologie libre promote la diffusion du solaire thermique*, LaRevueDurable, février-mars 2004 (9) : 36-38.

Monitoring & modelling initiative on the targets for renewable energy (Mitre), Alternier. Meeting the targets and putting renewable to work, 2003. Disponible sur le site : <http://mitre.energyprojects.net/>

POUR ALLER PLUS LOIN

JEANNERET C. *Des adolescents apprivoisent le soleil et les économies d'énergie*, LaRevueDurable, décembre 2003-janvier 2004 (8) : 35-39.

www.sebasol.ch